

INTRODUCTION

Dans une volonté de travailler « hors les murs » et du fait de la présence institutionnelle d'une paire-aidante, présidente d'une association de patients atteints de troubles bipolaires, une convention a été établie entre la PUI et l'association afin de réaliser des ateliers d'éducation thérapeutique autour des médicaments

OBJECTIF

Construire un nouvel atelier « hors les murs » via la réalisation d'un questionnaire de recueil des besoins pour créer des séances « sur-mesure » destinées aux adhérents de l'association

- Questionnaire en ligne diffusé par e-mail aux adhérents de l'association via leur présidente :
- **5 questions fermées** concernant le format des séances avec une échelle de 1 à 5 pour classer les différents thèmes selon l'intérêt suscité
- **3 questions ouvertes** concernant les attentes à l'issue des séances et les difficultés rencontrées avec le traitement

• DESCRIPTION DES REpondANTS

- 21 Réponses (14 femmes / 7 hommes)
- Personnes insérées socialement avec activité professionnelle pour la plupart
- Milieu social privilégié

• CHOIX DU FORMAT

- Atelier collectif
- Séances longues espacées, le soir
- Avec support papier et/ou diaporama

• THEMES RETENUS

- Généralités sur les psychotropes (4,7)
- Effets indésirables dont dépendance (4,4)
- Les différentes classes médicamenteuses (4,0)
- Gestion pratique du traitement

MATERIEL ET METHODE



RESULTATS



DISCUSSION - CONCLUSION

- Elaboration d'un atelier répondant au mieux aux attentes des participants
- Deux sessions de 4 ateliers ont été réalisées (2h/atelier) dont une première session avec un groupe « pilote » permettant d'affiner les thématiques
- Attente de données pharmaceutiques : pharmacocinétiques, galéniques et réglementaires
- Cet atelier a permis :
 - aux participants de se questionner et de se tourner vers leur psychiatre afin d'être davantage acteur dans leur prise en charge
 - aux intervenants, d'appréhender une autre population de patients avec une liberté d'échange plus importante que dans le cadre hospitalier
- L'information des patients ambulatoires reste un aspect essentiel à poursuivre pour le pharmacien hospitalier en lien avec les pharmaciens d'officine